

**Auditions du groupe de réflexion
sur le discours public dans le domaine de l'alcool**

Saint-Maurice, 9 novembre 2016

Serge Karsenty

Sociologue, Université de Nantes

IDENTITÉ

Personnalité qualifiée dans le domaine de l'alcool et des autres substances psychoactives

Quinze années de présence au sein du Collège scientifique de l'OFDT (2000-2015)

Sept années d'expérience comme coordinateur du groupe d'expertise « Chiffres et Tendances de l'Alcool » (2010-2016)

Trois années d'expérience comme Président d'une association fédérative dissoute en 2015 : l'Alliance Prévention Alcool (2012-2015)

IDENTITÉ (2)

Membre du panel d'experts lors de l'enquête DELPHI du programme européen RARHA Reducing alcohol related harm sur les recommandations pour une consommation à faible risque (avril 2015 – avril 2016)

Ce groupe comprenait 2 Français sur 41 membres représentant 15 pays européens.

Le rapport a été publié sous le titre RARHA Delphi survey “Low risk” drinking guidelines as a public health measure.

IDENTITÉ (3)

Rapporteur du groupe de travail constitué au sein du HCSP sur le thème "*Mieux suivre les consommations d'alcool et leurs conséquences sur la santé*" sous la présidence de François Bourdillon (septembre 2013 - mars 2014)

La production de ce groupe a débouché sur l'adoption de l'avis HCSP du 6 avril 2014 "*relatif au suivi de consommations d'alcool et leurs conséquences sur la santé pour une meilleure prévention* ».

Membre du Comité d'Accompagnement du rapport d'évaluation de la Cour des Comptes intitulé *Les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool* (2015 – 2016)

IDENTITÉ (4)

Publications peu nombreuses sur le thème de l'alcool

Deux articles dans le BEH sur l'application des interdictions de vente d'alcool aux mineurs (2006 et 2013)

Un article dans ADSP Actualité et Dossier en Santé Publique SUR l'intérêt du prix minimum du gramme d'alcool (2015)

Un article dans la deuxième édition (2016) du *Traité d'addictologie* (Lavoisier) ss la dir du Pr Reynaud et al. : Epidémiologie du mésusage d'alcool

LES QUESTIONS DU GROUPE (1)

Quelles informations le public français devrait-il connaître en matière de santé et d'alcool ?

1/ Les vulnérabilités individuelles sont inégales face à l'alcool, comme face à d'autres risques du mode de vie.

2/ La mesure de cette vulnérabilité n'est pas encore possible avec les connaissances biologiques établies.

3/ Chacun doit connaître les risques maximum encourus et prendre ensuite des décisions éclairées.

4/ Dans cette perspective, le public doit savoir qu'un seul verre d'alcool par jour n'est pas garanti inoffensif.

5/ Le public doit savoir que la seule molécule toxique s'appelle l'éthanol, dans quelles boissons on en trouve, et comment on l'absorbe le plus fréquemment.

LES QUESTIONS DU GROUPE (2)

Quelle analyse de l'information et du discours public actuel sur le thème de la santé et de l'alcool ?

1/ Le message public sur l'alcool comme destructeur de santé et de bien-être reste illisible, mais il est en progrès.

2/ Il est illisible car il reste encore trop de traces de la représentation dichotomique des alcools fermentés et des alcools distillés (code du Travail, fiscalité, licences des débitants, complicités avec certains producteurs).

3/ Il est en progrès car l'interdiction de vente aux mineurs s'est affranchie de cette distinction archaïque en 2009.

LES QUESTIONS DU GROUPE (3)

L'institution que vous représentez est-elle impliquée dans l'information du public ?

1/ Le groupe d'experts « Chiffres et Tendances de l'alcool » est informel et repose en partie sur du bénévolat. Mais il accomplit néanmoins une mission de service public.

2/ Il n'informe pas directement le public. Mais, par la confrontation permanente entre producteurs de données et usagers fortement concernés par ces données, il permet certainement un meilleur contrôle des messages que les médias fabriquent à partir des données chiffrées brutes.

LES QUESTIONS DU GROUPE (4)

Quelles recommandations pour le discours futur des autorités sanitaires ?

Dire l'état des lieux scientifique (1 à 7) et prendre appui sur les tendances spontanées (8 à 10)

1/ Il n'y a pas plusieurs molécules d'éthanol selon les boissons.

2/ Un verre de boisson alcoolisée contient en moyenne 10 g d'alcool pur.

3/ Il est recommandé de ne jamais boire plus de 11 verres de boisson alcoolisée par semaine (110 g), que vous soyez un homme ou une femme adulte.

4/ Une femme enceinte ou en projet de le devenir ne doit pas boire un seul verre d'alcool si elle veut avoir la certitude de protéger efficacement l'enfant à naître.

LES QUESTIONS DU GROUPE (4) (suite)

5/ Aucune « pédagogie » de la consommation d'alcool ne doit être proposée aux mineurs. Toute tentative de ce type inhibe et ridiculise l'interdiction de vente ou de cession d'alcool aux mineurs de moins de 18 ans.

6/ Le discours public vers les mineurs doit être générique (sur l'ensemble des substances psychoactives) et affirmer qu'on peut être heureux sans SPA.

7/ Les recommandations sur les doses d'alcool qu'il ne faut pas dépasser en une occasion doivent être cohérentes avec celles qui sont imposées pour la conduite automobile.

LES QUESTIONS DU GROUPE (4) (fin)

8/ L'alcool n'est pas seulement un risque pour la santé au sens où il provoque des maladies graves et parfois mortelles. Il affecte le bien-être de tous les jours en privant les buveurs d'énergie et de capacités sensorielles.

9/ Ainsi, il empêche souvent d'atteindre les objectifs que l'on se fixe, dans la vie familiale, dans la vie professionnelle et dans beaucoup d'activités de loisirs.

10/ L'alcool ne permet de se sentir bien avec les autres qu'à petites doses et de façon très temporaire. Sinon, il isole et génère des conflits graves avec son entourage.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

<http://www.univ-nantes.fr/karsenty-s>